

# Sommaire

<b>Sommaire</b> .....	<b>1</b>
1. Rapport Moral .....	2
2. La vie associative : .....	4
3. Rapport d'activité 2019 .....	6
I. Organisation et fonctionnement.....	6
II. Les personnes accueillies .....	8
III. Le Pôle Activités Enfants & Adultes.....	10
IV. Le Pôle Hébergement et Vie Sociale .....	19
V. Projets et perspectives de l'association .....	29

# **1. RAPPORT MORAL**

En ces temps de confinement, dû à la pandémie du COVID19, les préoccupations d'Éclat se focalisent sur les deux résidences pour que chacun soit protégé de l'infection et garde le moral malgré l'absence de visites de la famille et des amis, malgré la suppression des sorties et des activités faites en groupe.

Conformément aux préconisations sanitaires de l'État, les services éducatifs et de loisirs auprès des enfants, l'accueil de jour des adultes, le service d'accompagnement à la vie sociale, ont tous été fermés. Des permanences téléphoniques sont mises en place et le service administratif fonctionne en télétravail. Les salariés libérés et non porteur du virus sont tous mobilisés pour accompagner les résidents.

**Une mobilisation à l'échelle de l'enjeu que tous ont acceptée et l'association, les administrateurs et les parents leur sont extrêmement reconnaissants.**

L'année 2019 a été une année de projets et de transformations.

L'investissement collectif des salariés s'est régulièrement illustré tout au long de l'année : le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire, dans la participation active à l'analyse des pratiques professionnelles, dans différents groupes de travail et séminaires, et aussi dans la mise en place d'un conseil social et économique avec l'élection d'un représentant du personnel.

**Le pôle administratif**, centre névralgique de tous les services, a su répondre à toutes les exigences nécessaires à la gestion des budgets et du personnel, contribuant ainsi à la bonne marche de l'association.

## **Le Pôle Activités Enfants & adultes**

Les services pour enfants, comprenant les deux offres complémentaires que sont le centre de loisirs pluriel et le service d'accompagnement éducatif, a su répondre aux attentes des familles en proposant un complément adapté à la prise en charge de l'école.

Ces services sont importants, et malgré l'ouverture cette année d'un IME/ITEP sur le territoire, les prises en charge proposées par Éclat restent complémentaires et sont toujours aussi nécessaires.

Le service d'accueil de jour pour les adultes se réinvente régulièrement avec toujours plus de projets en interne et vers l'extérieur, privilégiant les découloisements dans les activités et travaillant à toujours plus d'inclusion dans le monde de tous les jours.

La table d'hôtes est un vrai succès, montant les capacités des personnes qui y travaillent vers toujours plus d'excellence, apportant ainsi fierté et reconnaissance du public venu déguster le repas proposé.

Le séjour adapté durant l'été a répondu au droit aux vacances des personnes accompagnées.

## **Le Pôle Hébergement & Vie Sociale**

Les résidences, située à Saint-Genis-Pouilly-Pouilly et à Gex, fonctionnant 24h/24 et 7 jours/7, demandent une attention quotidienne toute particulière à laquelle les salariés, particulièrement investis, savent répondre.

Le partenariat triangulaire qui inclut les résidents, les familles et Éclat est un vrai challenge qui doit allier l'information et le droit à l'intimité des personnes, la constante recherche de sécurité, le respect des personnes et le travail entamé vers plus d'autonomie.

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, quant à lui, encadre les personnes dans leur projet de vie, alliant les entretiens individuels avec plusieurs activités collectives qui unissent les bénéficiaires et les sortent de leur isolement.

Parallèlement, les administrateurs ont travaillé tout au long de l'année pour la mise en forme d'un projet nommé « **Han'Vie d'Éclat** » cherchant à créer des habitats inclusifs pour les personnes en situation de handicap dans les villes du pays de Gex. Enquêtes, écriture du projet, contacts auprès des maires des communes et des financeurs institutionnels, le projet a été présenté et attend que les mesures exceptionnelles dues au confinement et les élections communales soient terminées pour obtenir des réponses concrètes.

Forte de tous ces moments partagés et des partenariats mis en place, l'association remercie :

- Nos financeurs principaux que sont la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex et le Conseil Départemental de l'Ain
- Les communes de Prévessin-Moëns, de Saint-Genis-Pouilly et de Gex qui nous hébergent
- Les salariés, les bénévoles, les donateurs, les partenaires, les familles, les bénéficiaires qui sont autant de groupes importants qui œuvrent chacun à leur niveau au bon fonctionnement de l'association et des suivis des personnes accompagnées.

## **2. LA VIE ASSOCIATIVE :**

Le conseil d'administration, est composé de dix membres en 2019, dont deux cooptés.

Les administrateurs ont accompagné l'association dans sa réflexion et ses transformations. Ils ont travaillé sur le devenir d'Éclat et envisagé les projets à porter en priorité pour répondre aux besoins de la population du territoire. Porteur de la politique et du respect des valeurs d'Éclat, le conseil s'est réuni six fois cette année, pour étudier les budgets et décider des tarifs à appliquer, pour la mise en œuvre des projets et le suivi des services.

Des commissions existent et permettent un suivi des différents projets et partenariats.

La commission « Suivi du service loisirs » étudie, avec la chef de service, les propositions des séjours adultes et leurs financements.

La commission « Communication » travaille à développer et améliorer la reconnaissance d'Éclat à travers différents médias : avec les trois parutions du journal « l'Echo d'Éclat » qui relate la vie de l'association aux membres, donateurs, bénéficiaires et à tous les partenaires ; avec la rédaction d'articles de presse dans les journaux locaux, le renouvellement des flyers et dépliants sur l'association, et les appels à dons.

Le groupe « Loto », composé d'une dizaine de bénévoles, a travaillé durant six mois pour préparer et organiser le loto de l'association qui a eu lieu le samedi 14 septembre à la salle du Vidolet de Cessy. Les joueurs et les trente bénévoles présents ce soir-là ont fait de cette soirée une réussite. Les bénéfices de plus 10 000 € ont été entièrement affectés pour soutenir les actions de l'association.

Le groupe « Pause-café » a pris ses marques au Centre Éclat de Vésegnin. Les bénévoles se réunissent les lundis après-midi pour bricoler et réaliser de nombreuses décorations et objets de Noël et de Pâques. Ces réalisations sont ensuite vendues dans différents marchés au profit des séjours et des projets des bénéficiaires d'Éclat.



**Le Loto**



**Les bénévoles de Pause Café**

Les différents groupes de bénévoles ont participé et organisé des cérémonies et événements dans l'année :

- Chasse à l'œuf avec les familles des enfants d'Éclat, avril 2019
- Aide au barbecue réunissant les familles des deux résidences à Saint-Genis-Pouilly, avril 2019
- Organisation d'un repas « familles & résidents », salle des fêtes de Saint-Jean-De-Gonville, avril 2019
- Trois jours « Expo-vente » de printemps à la Blanchisserie à Divonne les Bains, mai 2019
- Participation à l'organisation du festival « La grande Vogue » à Sergy, juin 2019
- Tenue d'un stand « Spritz » à la fête à Voltaire, juin 2019
- Tenue d'un stand « vente de tartes » à la fête de Mourex, octobre 2019
- Organisation de la fête des dix ans de la résidence de Gex, novembre 2019
- Tenue d'un stand au marché de Noël à Divonne, novembre 2019
- Organisation d'un marché de Noël à Éclat, fin novembre 2019
- Commissions « Han'Vie d'Éclat » et de nombreuses réunions pour faire avancer le projet d'habitat inclusif, des rencontres avec les maires, les financeurs et les responsables institutionnels

### **La représentation d'Éclat :**

A travers ses administrateurs et ses salariés, Éclat est présent au sein de diverses instances de représentation :

- Représenté dans les Centres Communaux d'Action Sociale de Divonne, de Prévessin-Moëns, de Saint-Genis-Pouilly et de Veronnex ;
- Représentant les associations de personnes en situation de handicap au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) via sa participation aux Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et à la Commission Exécutive (COMEX), ou aux équipes pluridisciplinaires ;
- Éclat est aussi présent au niveau local via sa participation au comité territorial du handicap du Pays de Gex, et sa participation au réseau des acteurs sociaux du Pays de Gex.

### **3. RAPPORT D'ACTIVITE 2019**

#### **I. Organisation et fonctionnement**

##### **Les équipes de salariés**

L'association compte 41 salariés à la fin 2019. L'année 2019, comme les autres années, a été marquée par des remplacements de congés maternité, de congés annuels ou d'arrêt maladie générant de nombreux contrats à durée déterminée.

Les faits principaux de l'année sont :

- 1 départ à la retraite
- Des congés maternité et des remplacements ;

##### **Formations en 2019**

Les équipes ont pu bénéficier d'un certain nombre de formations en 2019. La formation représente un axe stratégique majeur pour l'association. Dans un territoire frontalier complexe en termes de gestion des ressources humaines, la formation du personnel permet d'augmenter les compétences, d'offrir des perspectives d'évolution et de professionnalisation. Des formations collectives comme des formations individuelles, professionnalisantes, ont été menées en 2019. Parmi les formations collectives, on peut citer notamment une supervision des cadres, des groupes d'analyse de la pratique professionnelle, des séminaires, une formation aux premiers secours et aux gestes et postures, une formation sur la prévention et la gestion des situations de violence et d'agressivité, une formation sur accompagner les personnes qui ne formulent pas de demande particulière. Une formation qualifiante Master 2 de gestion des établissements médico-sociaux a également été financée. La nouvelle réforme de la formation est active depuis janvier 2020 et va venir bouleverser notre façon d'appréhender cet outil de gestion prévisionnelle des emplois et compétences, et nous devons réfléchir en terme de « blocs de compétences » dans le cadre d'une conception de la formation tout au long de la vie.

##### **Le fonctionnement général de l'association**

On peut noter sur 2019 les faits majeurs suivants :

- Questionnements et redémarrage des projets personnalisés dans une démarche d'émancipation ;
- Travail en journées institutionnelles sur la communication interne ;

Mise en place d'un groupe de travail interservices sur les modes et les outils de communication dans l'association.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**PRESIDENCE : Élisabeth TANNIERES**  
**DIRECTION : Mickaël LOONÈS**

<b>PÔLE ACTIVITÉS ENFANTS &amp; ADULTES</b> Cheffe de service : Leila SOLTANI Coordonnateur : Amar DIAF			<b>PÔLE HEBERGEMENT ET VIE SOCIALE</b> Cheffe de service : Isabelle DUFOURD Coordonnateur : Sandra TUTAI		Psychanalyste Lynn GAILLARD		
<b>Service d'accompagnement éducatif (0.2)</b> Accueil éducatif durant le temps scolaire	<b>Services extra-scolaires et périscolaires (0.2)</b>	<b>Service d'accueil de Jour (SAJ) (0.6)</b>	<b>Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) (0.2)</b>	<b>Résidence "Pré Journans" Gex</b> (10 + 1 logements) et <b>Résidence "Sous les Vignes" Saint-Genis-Pouilly Pouilly</b> (7 logements) (0.8)	<b>PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER</b> <b>Responsable administrative et financière :</b> <b>Françoise GOULLER</b>  Comptable : L. MARIN-LAMELLET Secrétaire : C. LACHAUX Assistantes RH : A. CORCELLE Coordinateur Maintenance : O. ACLOQUE Agentes d'entretien K. SANCHEZ C. FIGUEIREDO		
C. DUPUY Monitrice-éducatrice. BONFANTI Monitrice-éducatrice	<b>Centre de loisirs Pluriel</b> <b>Animateurs socio-éducatifs :</b>  A. BONFANTI C. DUPUY	<b>Activités périscolaires et péri-éducatives (TAP)</b>  C. CHARLETY	Encadrants de jour : H. LORAND A. DIAFC. PINGUETS. TUTAY C. RAMPON JP BOCCARD C. VON BLUMENTHAL  AMP : K. SANCHEZ H. GHOUJOU V. CHAUSSET F. BOUDOUDA	Travailleurs sociaux :  C. LEVEQUE C. ALLIX J. MIGNÉ		<b>Moniteur-éducateurs</b>  M. CHAUVILLE H. LORAND-CARTERON S. TUTAY JP. BOCCARD JR. MORAND L. LEFEBVRE F. GUTTI  Suivi Médical : V. CHAUSSET	<b>Aides Médico-Psychologiques :</b>  H. GHOUJOU V. CHAUSSET F. BOUDOUDA K. SANCHEZ  <b>Surveillants de nuit :</b>  M. MOREIRA H. BOUGHERAB M. BENAHMED M. FAYE

## II. Les personnes accueillies

Il est difficile d'aborder ce rapport d'activités 2019 sans évoquer la crise sanitaire qui bouleverse la France et le Monde depuis ce mois de février. L'équipe de direction souhaite dès à présent féliciter l'ensemble du personnel de l'association pour son engagement sans faille auprès des résidents et pour son très grand sérieux dans l'application des dispositions contraignantes qui s'imposent. C'est dans les moments de crise que l'on reconnaît souvent, malheureusement, la valeur de nos engagements. Une fois de plus, Éclat, à travers les acteurs qui la composent, répond présent. Souhaitons que cette crise saura faire évoluer les plus hautes instances de l'État vers une meilleure appréciation des métiers indispensables au bon fonctionnement et à la cohésion du pays.

**En 2019, l'association a accompagné 105 bénéficiaires, soit 55 enfants et 50 adultes**, pour quelques heures par mois ou pour un accueil quotidien, sans compter les aides occasionnelles et ponctuelles. Certaines de ces personnes, enfants ou adultes, bénéficient de jusqu'à 3 dispositifs simultanément.

### A. Les bénéficiaires adultes

Les services aux adultes sont financés par le Conseil Départemental de l'Ain et sont composés :

- D'un Pôle Hébergement et Vie Sociale constitué de deux résidences d'hébergement de 7 places (Saint-Genis-Pouilly) et 10 places + 1 place d'accueil temporaire (Gex) pour adultes en situation de handicap (tout type de handicap) et d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (25 places)
- D'un Pôle Activités Enfants & Adultes constitué des services aux enfants et d'un Service d'Accueil de Jour (20 places).

La signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens pour la période 2017-2019 s'est finalisée avant la fin de l'année 2017. Ce contrat comprend notamment une poursuite de l'activité et une mesure nouvelle pour renforcer les services aux adultes et répondre aux nouveaux besoins des résidents. Le nouveau contrat sera signé en 2020 pour cinq années.

Les bénéficiaires adultes peuvent être pris en charge par les services suivants : résidences d'hébergement, service d'accompagnement à la vie sociale, service d'accueil de jour.

**Les 50 bénéficiaires adultes correspondent à 76 prises en charge et se détaillent comme suit :**

- Résidence de Saint-Genis-Pouilly : **7 bénéficiaires**
  - o tous pris en charge par le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale ;
  - o dont 3 participent au Service d'Accueil de Jour ;
- Résidence de Gex : **14 bénéficiaires**
  - o tous pris en charge par le Service d'Accueil de Jour
  - o dont 2 sont pris en charge par le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
  - o dont 4 en accueil temporaire
- Service d'Accueil de Jour : 28 prises en charge
  - o dont **15 bénéficiaires** du Service d'Accueil de Jour qui ne sont pas logés sur les deux résidents d'Éclat
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale : 27 prises en charge
  - o dont **18 bénéficiaires** du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale qui ne sont pas logés sur les résidences et ne participent pas au service d'accueil de jour

Les bénéficiaires adultes proviennent en grande partie des communes de Gex (dont 10 résidents de la résidence de Gex), Saint-Genis-Pouilly (dont 7 résidents de la résidence de Saint-Genis), Ferney-Voltaire et Prévessin-Moëns.

## **B. Les bénéficiaires enfants**

Ce sont 55 enfants qui ont été accueillis sur l'année 2019 par les services d'Éclat, pour de l'accompagnement dans la scolarité ou une prise en charge sur des temps périscolaires et extrascolaires. Le détail des prises en charge est disponible dans le descriptif du Pôle Enfance et Loisirs Adultes.

Les admissions de 2019 pour le centre de loisirs pluriel se sont caractérisées par des handicaps en moyenne plus sévères, nécessitant un taux d'encadrement plus important.

### **III. Le Pôle Activités Enfants & Adultes**

#### **A. Présentation**

Le secteur enfants accueille en externat dans le cadre d'un agrément de la DDCS et d'une convention Éducation Nationale des enfants avec différents handicaps ou valides :

- Troubles du comportement
- Déficiences intellectuelles
- Autismes
- Handicaps physiques

Pour l'année 2019, ce sont 55 enfants qui ont été accompagnés soit au service d'Accompagnement Éducatif ou au centre de loisirs.

Les missions du secteur permettent de développer des actions éducatives, sociales et culturelles, les axes de travail ont pour objectifs de :

- Soutenir et maintenir l'inclusion scolaire de l'enfant en milieu ordinaire,
- Favoriser le contexte d'adaptation aux apprentissages,
- Développer l'autonomie personnelle et sociale,

La procédure d'admission est formalisée, par un Contrat d'accompagnement qui est établi entre les diverses parties : l'enfant, représenté par son représentant légal et l'association, représenté par le Directeur de la structure ou la cheffe de service.

#### **B. Accueil de loisirs pluriel (service loisirs)**

##### **Accueil de loisirs pluriel**

Notre centre de loisirs a pour but de **permettre aux enfants en situation de handicap, quelle que soit leur pathologie, de jouer, de vivre et de grandir avec les autres**, et d'avoir accès à des activités de loisirs et de vacances, comme les autres et avec les autres et de **permettre à leurs parents de disposer, comme les autres, de modes d'accueil adaptés, en complément de l'école ou de l'établissement, pour bénéficier de temps de répit ou maintenir leur emploi**

Le service loisirs a proposé un accompagnement adapté aux enfants valides ou non.

31 enfants au total ont été suivis tout au long de l'année dont 24 en situation de handicap (autisme, trisomie, polyhandicap, troubles du comportement).

L'ensemble de l'équipe éducative a travaillé autour de quelques idées fortes notamment le développement et le partage des activités de loisirs entre enfants valides et non valides, et l'inclusion en milieu ordinaire en développant les sorties extérieures et les rencontres avec d'autres partenaires et d'autres structures. Un projet individuel a été mis en place pour chaque enfant.

Pour répondre à des accompagnements spécifiques liés à certains handicaps, des ateliers individuels ont vu le jour notamment le mercredi matin, ce qui a permis à certains enfants d'intégrer le grand groupe plus facilement.

**Horaires** : l'accueil de loisirs sans hébergement est ouvert le mercredi en période scolaire et pendant les vacances scolaires, de 8h à 17h, avec une souplesse d'accueil permettant de respecter le rythme de l'enfant.

Une tarification en fonction du quotient familial est mise en place et les aides attribuées aux familles sont prises en compte.

Pour l'année scolaire 2019, le centre de loisirs pluriel a été ouvert

- Tous les mercredis à la journée,
- 2 semaines pour les vacances d'hiver
- 1 semaine pour les vacances de printemps,
- 2 semaines et demie pour les vacances d'été
- 2 semaines pour les vacances de la Toussaint.

Comme chaque année, pour permettre aux professionnels de prendre leurs congés, le centre est resté fermé pendant les vacances de fin d'année.

**Activités** : les activités proposées sont adaptées en fonction des enfants accueillis et surtout en fonction du handicap de chacun et ses besoins. Chaque enfant suivant un accueil régulier au centre de loisirs bénéficie d'un projet personnalisé élaboré par un professionnel d'Éclat, référent de l'enfant, en lien avec les autres partenaires du suivi de l'enfant et la famille.

Pour chaque période, l'accueil de loisirs pluriel propose un nouveau programme à ses bénéficiaires en fonction de leur tranche d'âges.

« Sortie Bowling »



« Ferme de bisons »

Pour compléter notre accompagnement en semaine, un atelier arts visuels et un atelier motricité ont été proposés aux enfants le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h30. Ces activités permettent aux enfants en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement individualisé.

### **Séjour adapté**

Pour Éclat, le séjour de vacances adaptées doit avant tout :

- Offrir, en dehors du cadre institutionnel ou familial, un temps différent, une expérience personnelle et singulière qui favorise le plaisir et le bien-être ;
- Utiliser comme support à la rencontre et à la découverte, des activités collectives, ludiques et créatives adaptées au rythme et au niveau d'autonomie de la personne ;
- Proposer un cadre collectif qui garantit disponibilité, attention et sécurité.

Ceci implique de la part de l'équipe d'encadrants une attention et une disponibilité particulières, qui font la marque d'Éclat de façon à :

- Prendre en compte et respecter les rythmes et l'intimité de chacun ;
- Favoriser les relations avec les autres ;
- Prendre plaisir à participer à des temps de vie collective ;
- Susciter la participation, en fonction des capacités de personnes accueillies, aux décisions concernant la vie collective ;

- Favoriser la prise d'initiative des personnes handicapées accueillies, la mise en œuvre des souhaits.

Le séjour 2019 a eu lieu cette année à Autun du 27 juillet au 3 août. Le programme a été bien chargé avec la visite d'Autun en petit train mais également d'une ferme pédagogique et un spectacle médiéval dans un amphithéâtre.

Le beau temps a permis de profiter de la piscine : les 9 bénéficiaires se sont bien amusés et pour finir en beauté et régaler les papilles, ils ont pris leur repas dans plusieurs petits restaurants des alentours

### **C. Service d'Accompagnement Éducatif (SAE)**

**Le Service d'Accompagnement Éducatif (SAE)** propose un accompagnement éducatif et un soutien renforcé pendant les temps scolaires pour les enfants déscolarisés ou partiellement scolarisés, pour travailler à un retour à l'école ou une orientation adaptée.

Les enfants scolarisés à temps partiel ou déscolarisés faute de places dans des structures adaptées à leurs besoins, sont accompagnés lorsqu'ils ne sont pas à l'école.

Cet accueil peut se faire à travers :

- Une activité collective, qui a eu cours tout au long de l'année
- Une activité individuelle

Au total pour cette année, ce sont 24 enfants qui ont été accompagnés, chaque enfant bénéficie d'une convention individuelle d'accompagnement et d'un projet personnalisé.

De septembre à juin, une activité aquatique a été proposée le vendredi pour 5 enfants aux Bains de Cressy.

Les projets sont complètement différents en fonction des enfants accueillis et des séances proposées.

L'année 2019, a été marquée par un développement des activités avec les animaux. Chez l'enfant, l'accompagnement en médiation animale se traduit essentiellement par un accompagnement à l'éveil. Les activités proposées ont donc pour objectifs principal de permettre à l'enfant en situation de handicap d'expérimenter des situations sensorielles, motrices, relationnelles et ludiques. La prise en compte de l'autre et le respect de l'animal imprègnent chaque objectif et chaque étape de l'accompagnement.

Dans l'ensemble, l'objectif final poursuivi par chaque professionnel est de renforcer le bien-être de la personne tout en identifiant ce qui peut lui faire barrage.

**« Bleu et Orage »**  
**Nos deux**  
**Poissons combattants**



## **D. Service d'Accueil de Jour (SAJ)**

Le Service d'Accueil de Jour (SAJ) propose un accueil de 9h à 17h à des adultes en situation de handicap tout handicap confondu. Il est ouvert du lundi au vendredi avec une fermeture de 7 semaines par an.

Les activités se déroulent sur deux sites :

- Prévessin-Moëns : lundi, mardi, jeudi et vendredi avec 3 salles d'activités,
- Gex : mercredi et vendredi avec deux salles d'activités.

En 2019, le service d'accueil de jour a poursuivi ses missions d'accueil et d'accompagnement pour l'ensemble des bénéficiaires adultes du service. De nombreuses avancées ont marqué encore notre action collective. En effet, l'ensemble des professionnels s'est investi dans ce processus continu d'amélioration de la qualité et les personnes accompagnées y ont pris part grâce à leur participation active dans les différentes instances et groupes de travail mis en place.

### **L'équipe du SAJ**

L'équipe du SAJ est une équipe pluridisciplinaire composée majoritairement de professionnels éducatifs (éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs et aides médico-psychologiques). Le cadre socio-éducatif, avec le concours du service administratif, veille au bon fonctionnement du service.

### **L'accompagnement proposé**

L'équipe éducative met en place des activités artistiques, culturelles, sportives, d'éveil et de contact ou tout simplement pratiques relevant de la vie quotidienne. La finalité de ces activités étant de **favoriser l'inclusion, l'écoute, de maintenir les acquis de la personne, de favoriser et développer la vie sociale**, le développement personnel et l'autonomie.

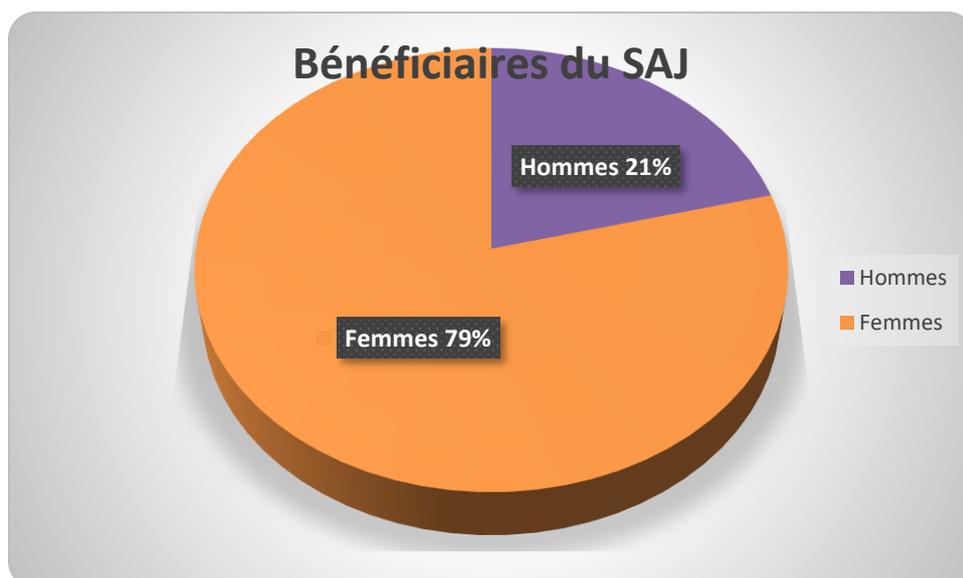
Le planning de la personne est réalisé à partir des objectifs fixés dans son projet personnalisé.

### **Public accueilli**

Le SAJ s'adresse à des adultes en situation de handicap, tout handicap confondu, autonomes dans les actes de la vie quotidienne, mais ne pouvant pas exercer une activité professionnelle en milieu spécialisé ou ne pouvant l'exercer qu'à temps partiel.

### **L'agrément est de 20 places.**

Actuellement, le service accompagne 28 personnes soit à temps plein ou à temps partiel en fonction de leurs besoins et de leur projet. Lucas et Melhane ont intégré le service en juillet et septembre 2019.



#### Travail en partenariat

L'action du SAJ est nécessairement ouverte sur l'environnement extérieur de la personne, particulièrement en termes d'activités de loisirs, de culture et d'environnement familial.

Des conventions de coopération peuvent être établies avec les différentes structures. Pour cette année 2019, plusieurs conventions ont été mises en place :

- Château-rouge (salle de concert) à Annemasse
- Le théâtre du Bordeaux à Saint-Genis Pouilly
- La médiathèque de Saint-Genis Pouilly et celle de Divonne les bains
- La Maison Familiale de Prévessin-Moëns

#### Le Groupe Rencontre et Découverte

Ce groupe permet d'accueillir des adultes dont le handicap est apparu au cours de leur vie. C'est un lieu de sociabilisation, de lutte contre l'isolement et aussi de répit pour les familles.

8 participants sont régulièrement présents aux activités, proposées le jeudi après-midi

Etant donné que cette année, aucun nouveau bénéficiaire n'a rejoint le groupe, les membres actuels souhaitent que nous fassions de la communication pour élargir leur cercle et les redynamiser. Ils apprécient particulièrement de faire de nouvelles rencontres.

**L'idée forte** des personnes fréquentant le Groupe Rencontre et Découverte demeure de se **retrouver, d'échanger et de partager autour d'activités diverses**. L'état de santé fragile des participants nécessite une adaptation permanente des activités, les encadrants veillent donc à tenir compte du rythme de chacun et à proposer des conditions d'accueil sécurisantes.

Le programme s'organise toujours autour d'activités récurrentes, les rendez-vous sont ainsi ponctués par des après-midis papotages, bricolage, découverte du monde, atelier pâtisserie, cuisine, ainsi que des sorties et des activités ponctuelles (musées, centres commerciaux, restaurants, jeux...).

## Faits marquants au SAJ en 2019

### - Table d'hôte :

La qualité est toujours meilleure pour ce rendez-vous bi-hebdomadaire au siège de l'association. Gourmands et fins gourmets ont pu encore se régaler grâce aux bénéficiaires et à leurs éducateurs

Un vendredi sur deux, n'oubliez pas de réserver ! Il n'y en aura pas pour tout le monde. Les dates et informations sont disponible sur le site de l'association dans la rubrique « actualités ».

[www.association-eclat.org](http://www.association-eclat.org)



- **Projet Duo Day :**

Au-delà de son propos initial d'inclusion, Duo Day favorise le travail en réseau et développe la créativité en matière d'emploi. Ainsi, naissent de belles rencontres et de nouvelles opportunités de collaboration.

Grace à ce dispositif, quatre de nos bénéficiaires ont pu ainsi découvrir le milieu professionnel. Un travail de recherche d'entreprises a été réalisé en amont pour permettre à nos bénéficiaires d'être dans des conditions sécurisantes et valorisantes.

Nous remercions les entreprises suivantes qui ont acceptés de jouer le jeu et d'accueillir nos bénéficiaires :

- Pôle Emploi Thoiry
- Résidhome Prévessin Moens Le Carré d'Or
- Séjours & Affaires Gex Les Rives du Léman

Ce projet a permis aux entreprises de découvrir les atouts et qualités de nos bénéficiaires lors d'un moment chaleureux et bienveillant. Cette expérience sera renouvelée en 2020.



Pour permettre aux bénéficiaires qui participent à la table d'hôtes de découvrir un restaurant pas comme les autres, un séjour a été organisé à Nantes pour découvrir un restaurant nantais « Le reflet » qui fonctionne en milieu ordinaire et emploie des personnes valides et des personnes trisomiques.

Ce séjour a eu lieu du 28 juin au 2 juillet 2019 et 8 personnes ont bénéficié de cette belle expérience.

Au programme, plusieurs activités ont été proposées en plus de la visite du restaurant :

- Balade et repas en bateau mouche
- Balade sur la plage
- Visite de Nantes
- Musée des automates ...



- **Projet Jardinage**

Pour développer davantage l'inclusion en milieu ordinaire, un partenariat a vu le jour avec une classe du collège Charpak et l'association « Nos chers voisins », qui nous a mis à disposition une parcelle à cultiver. Ce projet a pour but d'apporter une ouverture vers l'extérieur sur nos activités proposées et de développer la mixité du public. Ce projet a débuté en septembre 2019 et devrait se terminer en juin 2020 autour d'un repas partagé avec les légumes qu'ils auront cultivés et récoltés (il sera réajusté suite à la crise sanitaire du COVID19).



- **Rencontres familles**

Pour renforcer les liens avec les familles et répondre aux demandes de nos bénéficiaires, deux temps forts ont marqués cette année 2019.

- Une journée barbecue a été organisée en juillet à Versoix, donnant ainsi la possibilité aux familles de partager un pique-nique au bord de l'eau. Cette journée a été marquée par des moments de partages et d'échanges avec les parents et les autres personnes présentes au parc. Chaque bénéficiaire a pu profiter du soleil et de la baignade.
- Et pour clôturer l'année 2019, un repas de fin d'année a été organisé avec les familles. Au total ce sont 58 personnes se sont retrouvées autour d'un repas délicieux.

- **La saison ski**

Comme chaque année, la saison Handiski a eu lieu. En effet la saison 2019 a été exceptionnelle : 9 séances avec un temps magnifique, une excellente neige, des professionnels et des bénévoles très motivés et nos bénéficiaires enchantés !



**Les perspectives du service d'accueil de jour**

- Renouveler le dispositif Duo Day
- Continuer à développer les activités inclusives
- Participer au Festival « Tôt au Tard » en 2021
- Développer l'émancipation des bénéficiaires

## **IV. Le Pôle Hébergement et Vie Sociale**

Pour rappel :

Le pôle hébergement et vie sociale est issu de la fusion organisationnelle en 2017, des 2 résidences d'hébergement, ainsi que celle du service d'accompagnement à la vie sociale en 2018.

- La résidence « Sous Les Vignes » à Saint-Genis-Pouilly où vivent 7 résidents
- La résidence « Pré-Journans » à Gex où vivent 10 résidents avec 1 place d'accueil temporaire
- Le SAVS de 25 places à temps plein en file active

### **1. Les personnes accueillies**

Il n'y a pas eu de changements de résidents (sauf dans le cadre de l'accueil temporaire)

Les dix résidents de la résidence de Gex, sont accueillis au Service d'Accueil de Jour d'Éclat ainsi que trois résidents de la résidence de Saint-Genis-Pouilly.

A Saint-Genis-Pouilly, un résident travaille en milieu ordinaire et 3 résidents en milieu protégé.

Dans le cadre de l'accueil temporaire, nous avons accueilli 4 personnes différentes. Ces 4 personnes sont toutes prises en charge dans un autre dispositif Éclat (soit SAVS soit SAJ). Nous remercions le SSIAD du territoire pour ses interventions matin et soir, afin de permettre l'accueil temporaire d'une personne. Nous n'aurions pas pu accueillir cette personne sans ce partenariat.

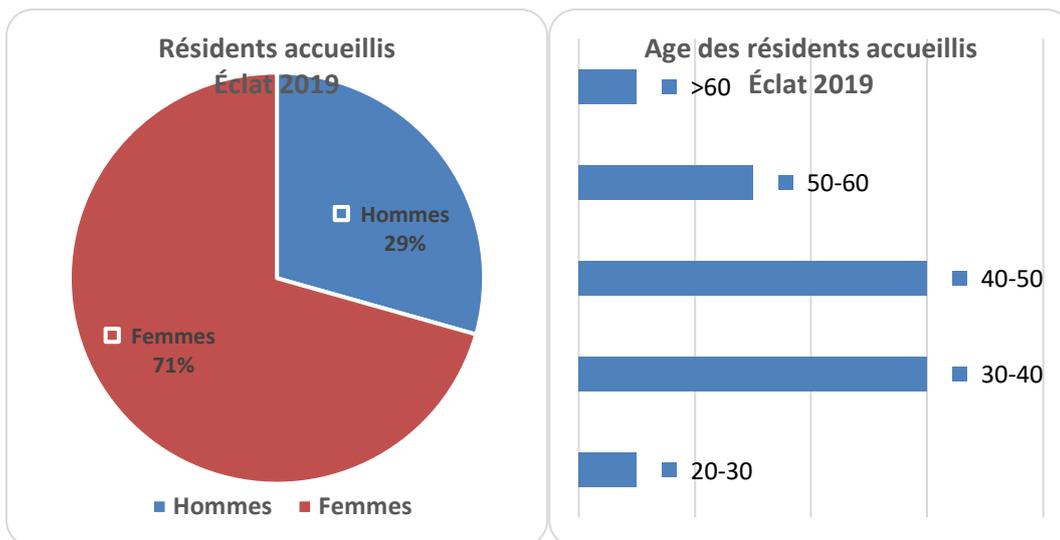
Les personnes accueillies dans le cadre de l'accueil temporaire font l'objet d'une observation particulière qui permet de l'aider, ainsi que sa famille, à rechercher les meilleures solutions d'accueil disponibles et à les y préparer.

Les résidents ne sont pas tous sous mesure de protection :

-> Sur 7 personnes accueillies à Saint-Genis-Pouilly, une personne est sous tutelle, et une sous curatelle renforcée

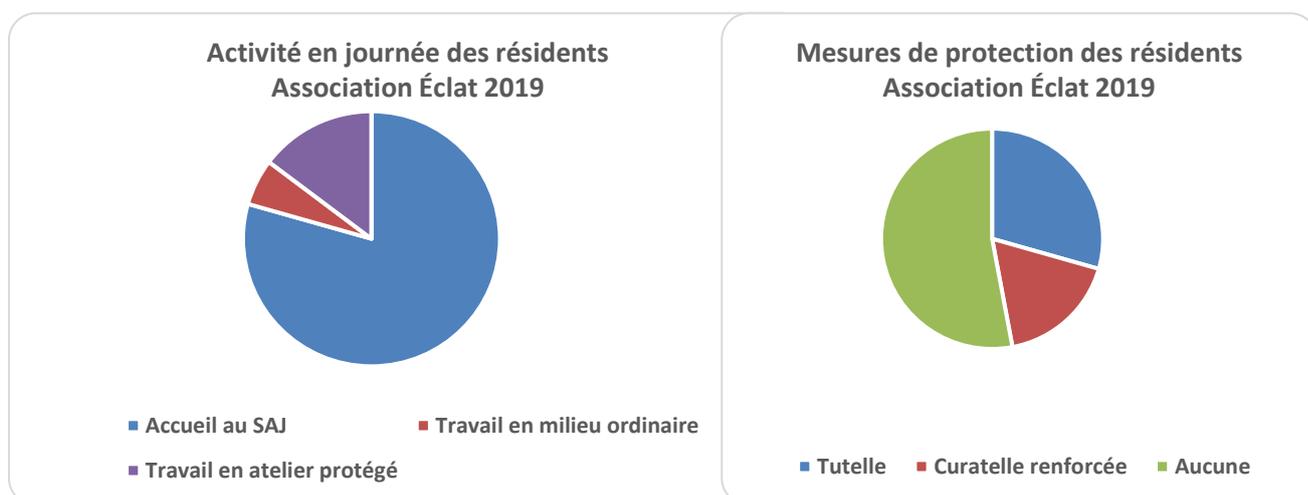
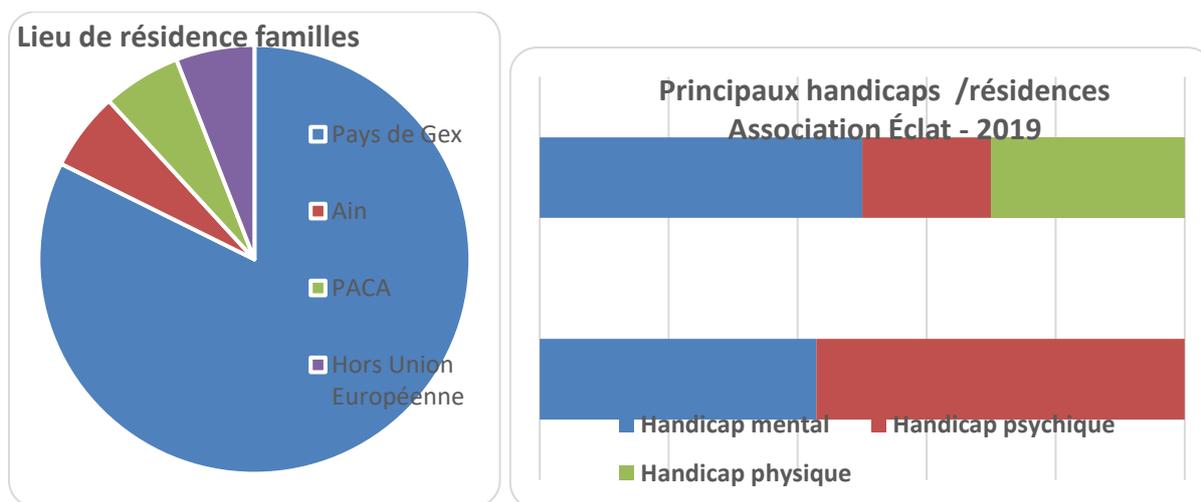
-> Sur 10 personnes accueillies à Gex, 6 personnes sont sous tutelle.

La place d'accueil temporaire permet d'admettre une personne orientée pour une durée maximale de 90 jours dans une année, à visée de période de répit, de stage ou d'essai de la vie en collectivité.



Les résidents accompagnés pendant l'année 2019 sont majoritairement des femmes. Les résidents ont entre 29 et 62 ans. La majorité d'entre eux ont entre 30 et 50 ans.

Il n'y a pas eu en 2019 de départ ou d'arrivée de résidents, hormis les accueils temporaires.



En journée, 13 résidents sont accueillis sur le service d'accueil de jour, 1 résident travaille dans le milieu ordinaire, et 3 résidents travaillent dans le milieu protégé (dont un résident qui est également accompagné par le SAJ à temps partiel).

Les résidents accompagnés sur 2019 n'ont majoritairement pas de mesure de protection. 9 résidents sont accompagnés par le SAVS, avec ou sans mesures de protection dans la gestion de leurs documents et/ou budgets. Cela nous amène parfois à conseiller la mise en place de mesures de protection, et à la travailler avec certaines familles.

La grande majorité des familles des résidents vivent dans le pays de Gex. Un accompagnement particulier des résidents ayant une famille plus éloignée est mis en place et le travail à distance avec les familles, en tant que partenaires de l'accompagnement, est maintenu.

## **2. La vie dans les résidences**

Un des axes du projet associatif se fixe comme but pour ses habitants de « vivre ensemble de façon constructive et harmonieuse ».

Le projet d'accompagnement se décline à partir du projet de l'association

L'accompagnement à travers la vie quotidienne mobilise les capacités, les compétences des personnes, autour du savoir-faire, du vivre ensemble et du savoir-être.

« La vie à la résidence s'organise suivant le rythme, les habitudes, la situation, les besoins de chacun ». (extrait du guide de la RH1)

Les habitants des résidences participent autant que faire se peut à la vie de la cité :

Utilisation des infrastructures (médiathèque, MJC...), achats dans les commerces de proximité, participation aux événements festifs (Zadig, journée de la femme, nettoyage de printemps...)

Et puis bien sûr, il y a les sorties, de loisirs, culturelles...



Festival vénitien d'Annecy 2019 et Opération Coup de Pouce de la ville de Saint-Genis-Pouilly



Bal et Spectacle « Paysages Nomades »

L'équipe du pôle hébergement est constituée de :

- 8 Moniteurs Educateurs, pour 5,2 équivalents temps plein (ETP)
- 4 Aide Médico Psychologique, pour 2,25 ETP
- 4 Surveillants de nuit, pour 4 ETP
- 2 Agentes de service pour 0,64 ETP, qui effectuent également des missions de Monitrice Éducatrice 0,20 ETP, et d'AMP 0,50 ETP
- 1 Coordinatrice, pour 0,65 ETP
- 1 Chargée de suivi médical pour 0,30 ETP
- 1 Cheffe de service pour 0.8 ETP
- 1 équipe techno-structurelle composée d'une direction, d'un Pôle administratif et financier, d'un coordinateur de maintenance, d'une économiste.

Nous avons enregistré en 2019 :

- 1 départ à la retraite, celui d'Annick qui nous a permis de passer un moment plein d'émotions entre toutes les personnes présentes, résidents, professionnels, et quelques familles.
- 2 départs pour d'autres horizons, Uschi qui avait réussi brillamment son diplôme d'AES et qui va s'essayer dans un dispositif sanitaire. Emilio qui a fait le choix lui aussi de connaître d'autres pratiques du côté de la Suisse.

A tous les trois, nous souhaitons plein de nouvelles expériences.

L'accompagnement est à la fois :

- ✓ Individuel dans les accompagnements du quotidien, aide à la toilette, à l'habillage, rencontres avec les résidents, accompagnement à des rendez-vous/achats, distribution des traitements... sur la base d'outils que sont les bilans et les projets personnalisés.
- ✓ Collectif dans les actes de la vie quotidienne : préparation et temps des repas, courses, entretien des locaux et du linge, mais aussi animation d'activités et de sorties sur des temps de soirées, week-ends et vacances ; régulation du groupe ; réunions d'expression et de vivre ensemble.

Sur la résidence de Gex, en l'absence de SAVS ou en accord avec le SAVS, en plus des rendez-vous chez les médecins traitants, l'équipe de professionnels accompagne physiquement des

résidents lors de rendez-vous médicaux, à la fois dans le Pays de Gex, et de manière plus ponctuelle dans la région Rhône-Alpes. Cela permet un accompagnement de qualité, parfois en support aux familles qui sont également présentes pour certains rendez-vous.

Formation :

- Participation des professionnels aux formations en interne suivantes :
  - o « Accompagner les personnes qui ne formulent pas de demandes particulières »
  - o Initiation à la manutention. GESTES ET POSTURES au TRAVAIL.
- Un professionnel en formation qualifiante de DEME (Diplôme d'État de Moniteur Educateur),
- Poursuite des réunions cliniques animées par Mme Gaillard, psychanalyste,
- Poursuite des groupes d'analyse des pratiques professionnelles animés par le cabinet Epsilon Mélia,
- Mise en place de JOURNEES INSTITUTIONNELLES (séminaires) sur des thématiques en lien avec nos pratiques professionnelles, animées par un intervenant extérieur.

### **3. Les temps forts de 2019 du service d'hébergement**

L'année 2019 fut encore riche en évènements festifs :

- Accueil le 21 février, à la résidence de Pré-Journans, des familles pour partager ensemble la galette. Un moment apprécié par tous qui a permis des rencontres informelles entre chacun, familles entre elles, familles et professionnels, résidents des 2 résidences...
- Invitations des résidents le 10 mars à une journée festive à Saint-Jean-De-Gonville par la commission des familles. L'ensemble des participants a particulièrement apprécié le couscous et l'animation de l'après-midi autour d'un orgue de barbarie proposé par Guy.
- Sortie le 17 mars au carnaval vénitien d'Annecy avec un déjeuner pris au restaurant. Ce carnaval est réellement magique.
- AGO de l'association Éclat. Interventions des résidents et mises en situations lors d'un théâtre Forum avec la participation de personnes présentes à cette assemblée. Le théâtre forum avait été préparé en amont avec un intervenant extérieur. Les résidents sont prêts à recommencer...
- Invitation aux familles le 4 juillet à la résidence de « Sous les Vignes » pour un barbecue en fin d'après-midi. Une surprise avec la présence d'Hélène. Lynn, Célia, Juliette qui sont venues également partager ce moment avec nous. Une soirée simple mais toujours avec des moments forts quand les résidents prennent la parole, merci à eux...
- Le 23 novembre-> Les 10 ans de la résidence de Pré-Journans ! Cet évènement a été préparé en réunion conjointe des résidents, professionnels et la commission famille. Une première mais sans doute pas la dernière.

Et là aussi un moment simple avec les anciens, Mme Steib, Annick, Emilio... Nous ne pouvons citer tout le monde, mais un moment où les bénéficiaires disent ce qu'ils ont à dire... encore une fois merci à eux...

## « L'opération COUP DE POUCE »

La ville de Saint-Genis-Pouilly-Pouilly au travers son Espace de Vie Sociale met l'accent sur :

[https://www.saint-genis-pouilly.fr/sites/default/files/atoms/files/appel\\_a\\_projets\\_operation\\_coup\\_dpouce\\_v07\\_01\\_19\\_0.pdf](https://www.saint-genis-pouilly.fr/sites/default/files/atoms/files/appel_a_projets_operation_coup_dpouce_v07_01_19_0.pdf)

- Favoriser les initiatives citoyennes
- Renforcer les liens de solidarités entre les habitants et les générations
- Être à l'écoute des habitants
- Permettre une appropriation de l'environnement et du cadre de vie
- Permettre le « maillage » de nos différentes populations et quartiers
- Créer du « lien social »

La commune a lancé un appel à projet nommé « COUP DE POUCE » adressé à tous les habitants et les associations de la commune afin de soutenir financièrement et techniquement des projets répondant à un certain nombre de critères énumérés :

- Favoriser les liens intergénérationnels
- Accessibles à tous
- Créer du lien social et de proximité entre les habitants
- S'adressant à des personnes en situation de handicap, âgées ou en situation de dépendance
- Favorisant la mise en réseau et le travail partenarial
- Permettant de contribuer au mieux vivre ensemble sur la commune
- Emergeants d'initiatives citoyennes

Les résidents de Saint-Genis-Pouilly soutenus par les professionnels ont candidaté, en partenariat avec les professeurs et les élèves de première du lycée international de Saint-Genis-Pouilly (filiale sanitaire et sociale).

Les résidents ont été « convoqués » devant un jury communal et de partenaires, CAF...

3 projets ont été retenus en avril parmi 7 projets présentés dont celui des résidents de « Sous les Vignes » !

Ils ont reçu le PRIX DU JURY !

Il répondait donc bien à l'ensemble des critères autour de création de liens intergénérationnels....

La mise en œuvre du projet s'est finalisée le vendredi 18 octobre.

Tous les participants se sont retrouvés à la résidence « sous les vignes », professeurs, élèves, résidents et professionnels d'Éclat autour d'un buffet canadien. Les élèves avaient confectionné au lycée des salades, quiches... les résidents avaient dressé la table et confectionné les desserts.

L'après-midi un « rallye » au départ de la résidence en petits groupes « mixtes » avec un parcours permettant de trouver grâce à des énigmes des lieux emblématiques de la ville...

N'oublions pas l'aide précieuse du personnel du service de la petite enfance pour l'organisation du rallye.

Le tout se terminant à la résidence autour d'une collation, de remises de prix et surtout autour d'un moment d'échanges riches en émotions de part et d'autre des différents participants...

<https://www.lepaysgessien.fr/art/a-la-une-le-pays-gessien/saint-genis-pouilly-un-coup-de-pouce-pour-trois-ia922b0n215008>

**« La princesse de Babylone » de Voltaire le 21 juin à Saint-Genis-Pouilly** spectacle de danse et théâtre organisé par le comité des fêtes de Saint-Genis-Pouilly.

Trois résidents de la résidence de Gex accompagnés par 2 professionnels et 1 bénévole ont participé à une aventure artistique, « Paysages Nomades », dans le cadre d'une animation danse et théâtre autour du conte de Voltaire « La princesse de Babylone ».

Chaque participant s'est porté volontaire pour participer à un spectacle collectif, intergénérationnel lors d'un grand événement culturel et lors de la fête de la musique à Saint-Genis-Pouilly.

Ce spectacle a nécessité de nombreuses répétitions le samedi. Il y a eu pour chacun un engagement pour que le projet aboutisse.

Une résidente a pu retrouver d'anciens professeurs de théâtre et a pu avec eux se rappeler des moments passés ensemble autour de créations théâtrales.

Les échanges avec les autres jeunes et moins jeunes créés lors des répétitions ont permis à tous les participants une véritable rencontre autour d'un projet commun. Chacun dans un respect mutuel a pris en compte l'autre avec beaucoup d'attention à l'autre.

L'œuvre finale étant collective il a fallu faire preuve de beaucoup de concentration pour effectuer la chorégraphie coconstruite avec les professionnels mis à disposition par la municipalité, professionnels de chant et de danse.

- **Ces moments forts, de vie, de rencontres, à la résidence répondent évidemment complètement à la philosophie d'accompagnement des personnes adultes accueillies à Éclat.**
- La résidence est implantée dans un quartier sur une commune et ces projets participent à la création de lien social.
- Il en est de même pour la résidence « Pré-Journans » à Gex, grâce aux liens créés avec l'hôpital de Tougin et l'association « Nos chers Voisins ». Nous encourageons l'inclusion sociale des résidents sur un territoire.
- Les résidents répondent à une initiative citoyenne.
- A travers ces initiatives et projets, ils s'approprient leur environnement et leur cadre de vie.
- Chaque projet est source potentielle d'anxiété, voire d'angoisse et de fait cela représente pour chacun un « défi ». L'accompagnement des professionnels qui rassure, soutient, porte avec eux, leur permet de se dépasser, et de réussir. La valorisation de ces temps forts pour chacun est reçue autant de manière individuelle que collective.
- Les rencontres créent des moments forts émotionnellement. Avec les lycéens, il y a eu des échanges de numéros de téléphone, des demandes de stages, ainsi que lors des répétitions de danse pour Paysages Nomades.

#### **4. Perspectives pour 2020 du service d'hébergement**

- Mise en place d'un programme d'émancipation sur la résidence de Gex
- Mise en place d'un nouveau circuit médicamenteux sur la résidence de Gex
- Embellissement des lieux sur la résidence de Saint-Genis-Pouilly
- Continuer de proposer des groupes d'expression aux bénéficiaires, pour les mobiliser autour de thématiques qui les concernent, qui les intéressent ou qui suscitent des interrogations. Ces groupes permettent aussi aux bénéficiaires de prendre du « pouvoir d'agir » sur leur propre accompagnement,
- Demande des résidents de Saint-Genis-Pouilly de cibler une réunion des bénéficiaires (du lundi soir) en réunion d'expression avec la participation possible de la psychanalyste d'Éclat
- Pour l'équipe de professionnels, poursuivre l'analyse de la pratique, qui complète l'approche du travail de réflexion des réunions cliniques,
- Finaliser les projets personnalisés,
- Continuer à suivre tous les événements, rencontres, réflexions sur le territoire et à être réactifs pour s'inclure résidents et professionnels dans ces instances, réalisations culturelles et autres...

#### **5. Le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)**

Les conditions d'organisation et de fonctionnement des services d'accompagnement ont été définies légalement, pour la première fois, par le décret n°2005-223 du 11 mars 2005.

Les personnes doivent bénéficier d'une notification d'orientation par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Les missions du SAVS Éclat sont :

- ✓ Accompagner les personnes dans un projet de vie sous forme d'entretiens individuels au domicile ou dans les locaux de l'association et de déplacements à l'extérieur (à raison d'un accompagnement par semaine)
- ✓ Accueillir ces personnes au sein d'un groupe pour des activités définies selon un programme

En 2019, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale a accompagné 27 personnes en situation de handicap, qui habitent dans le Pays de Gex ou dans le bassin Bellegardien.

Pour rappel :

Les personnes accueillies au SAVS peuvent bénéficier d'un ou plusieurs autres dispositifs gérés par Éclat.

- 1 personne participe au Groupe Rencontre et Découverte
- 9 bénéficiaires habitent dans les résidences Éclat (7 résidents à St Genis, 2 résidents à Gex)
- 5 bénéficiaires vont au Service d'Accueil de Jour (SAJ)

## Les suivis SAVS :

### ➤ L'équipe :

3 professionnelles accompagnent les personnes dans ce dispositif.

Une professionnelle Conseillère en Economie Sociale et Familiale, CESF, à 0.50 ETP

Une nouvelle professionnelle CESF arrivée en septembre suite à un départ à 0.90 ETP

Une professionnelle Educatrice Spécialisée, ES, à 0.75 ETP

### ○ Formations :

Participation des professionnelles aux formations en interne :

- « Accompagner les personnes qui ne formulent pas de demandes particulières »
- Mise en place de JOURNEES INSTITUTIONNELLES sur des thématiques en lien avec nos pratiques professionnelles, animées par un intervenant extérieur.
- Formation individuelle dans le cadre de la formation continue d'une professionnelle,
- Poursuite des réunions cliniques animées par Mme Lynn Gaillard, psychanalyste,
- Poursuite des réunions d'analyse de la pratique avec un intervenant extérieur.

### ➤ En ce qui concerne les personnes suivies :

- 5 nouvelles mesures d'accompagnement,
  - Une nouvelle mesure qui débute au printemps et s'arrête à l'automne suite à un déménagement
  - 4 nouvelles arrivées
- En 2019, nous avons accompagné une personne suivie dans le cadre de ce dispositif durant 10 ans, vers une sortie en établissement. Cette situation a nécessité beaucoup de temps, de réflexions, d'interrogations, de travail ensemble au sein d'Éclat avec l'équipe élargie, avec Lynn, psychanalyste, et la direction. Une année de travail conjoint avec la famille, pour faire en sorte que cela puisse se passer d'une manière la plus apaisée possible. Cela a nécessité de travailler également avec la MDPH, le juge des tutelles, son médecin, le CPA et bien sûr la nouvelle structure qui allait l'accueillir. Ce travail ensemble a permis à la personne de penser son avenir autrement et de manière plus sereine. L'arrêt officiel du suivi de cette jeune femme s'est terminé en janvier 2020 et nous lui souhaitons un avenir plus serein et de beaux projets à penser et à réaliser.
- Dans le cadre des sorties collectives du SAVS, nous essayons de mettre l'accent sur l'inclusion par le biais de la découverte d'associations sportives présentes sur le territoire. L'idée est de s'essayer à des activités méconnues ou peu connues, et peut-être susciter des envies chez les personnes que nous accompagnons, pour s'engager en dehors de l'association Éclat, dans des clubs sportifs quand cela est possible. Nous avons découvert les danses du monde avec « la cabane à danser » qui fait partie des Scouts et Guides de France, située à Ferney Voltaire. Nous nous sommes initiés au tennis de table avec « le Foyer multi-loisirs » de Cessy et nous avons participé à un cours de Tai-Chi avec l'association « Kung Fu Shaolin » de Divonne-les-Bains. Fous rires, concentration ou esprit de compétition étaient au rendez-vous et ont permis à chacun de sortir de son quotidien.

L'accueil chaleureux reçu à chaque fois nous pousse à poursuivre ces moments de rencontres, de découvertes et d'échanges. Et le petit plus de ces aventures a été le partage d'un buffet canadien, toujours apprécié de tous !

- Le travail de partenariat avec les autres SAVS se raréfie du fait que le SAVS APAJH intervient moins sur notre territoire (moins de mesures) et que le SAVS « Vivre en Ville » se restructure sur Oyonnax

*Présentation à travers quelques photographies de moments forts vécus durant cette année*



**6. Les perspectives du SAVS pour 2020**

- Travail sur l'identité sociale des bénéficiaires, entre droit à la différence et droit à l'indifférence,
- Des bénéficiaires se réunissent pour monter ensemble un projet de week-end dans le jura avec le soutien des professionnelles,
- Continuer à proposer les ateliers collectifs, pour soutenir les accompagnements individuels,
- Pour l'équipe de professionnelles, poursuivre le travail de réflexion dans le cadre du groupe d'analyse de la pratique, qui complète l'approche du travail de réflexion des réunions cliniques,
- Participer aux rencontres réseaux du Pays de Gex,
- Développer encore plus le travail en partenariat.

## V. Projets et perspectives de l'association

**Repenser** la façon d'habiter les résidences.

**Sécuriser** les parcours de soins et médicamenteux.

**Susciter** du désir et de l'ambition parmi les bénéficiaires d'Éclat.

**Innover** dans nos réponses pour concilier les contraintes liées au territoire, les mutations du secteur sanitaire et médico-social, et les objectifs de l'association.

Sur le terrain de façon transversale :

- Poursuite de l'effort de formation
- Poursuite de la supervision des cadres et des instances de réflexion à visée pédagogiques et éthiques
- Poursuite et concrétisation du projet Han'Vie d'Éclat d'habitat inclusif
- Poursuite de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences et de la maîtrise budgétaire
- Apport de compétences patrimoniales à l'association
- Articuler les projets autour du désir des bénéficiaires et apprendre à susciter ou réveiller ce désir
- Mise en place d'un nouveau circuit médicamenteux
- Travail avec les familles

L'association Éclat a initié plusieurs projets qui sont en cours de conception pour perpétuer sa mission de défense des intérêts et de réponse aux besoins des personnes en situation de handicap du Pays de Gex. Parmi les thèmes abordés dans ces projets, nous pouvons notamment citer :

- Inclusion et socialisation des enfants
- Aide aux familles
- Personnes handicapées vieillissantes
- Maillage territorial pluridisciplinaire
- Habitat inclusif
- Participer à un diagnostic partagé de territoire

Plus globalement, l'évolution politique du secteur est à appréhender, avec :

- Le « **Plan Handicap** » présenté en 2017 par le Conseil Départemental de l'Ain, avec l'objectif majeur de proposer une offre plus diversifiée et innovante, adaptée à l'évolution des besoins recensés sur les territoires du Département. Les axes majeurs d'évolution ciblés concernent notamment :
  - o la promotion de l'innovation ;
  - o l'adaptation de l'offre à l'évolution des besoins des personnes, et notamment des personnes handicapées vieillissantes ;
  - o le travail sur la continuité des parcours de vie, du jeune enfant à la personne vieillissante (coopération, coordination entre établissements) ;
  - o le développement d'une offre de logement alternative à l'hébergement, favorisant l'autonomie de la personne
  - o l'accompagnement de politiques de redéploiement ou d'augmentation de l'offre pour les ressortissants de l'Ain
  
- La mise en place de la démarche « **zéro sans solutions** », et notamment l'obligation pour les MDPH à compter de 2018 de créer un « plan d'accompagnement global » pour toutes les personnes dont l'orientation est complexe et/ou ne peut se mettre en œuvre immédiatement. L'objet est de travailler de façon transverse sur un territoire, entre structures, et associant tous les domaines de la prise en charge des personnes, pour assurer la continuité des parcours et proposer des réponses inclusives et adaptées.
  
- Le déploiement depuis 2018 de « **tableaux de bord** » de la performance par les ARS et les Conseils Départementaux pour recueillir les données de gestion (accompagnement, pilotage, finance) des établissements et organismes gestionnaires.
  
- Le **projet SERAFIN-PH** (*Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées*), qui vise à refondre le financement des établissements et services médico-sociaux intervenant auprès des personnes en situation de handicap dans une logique d'équité des besoins et des allocations de ressources.
  
- La planification de la mise en place des CPOM (Contrats Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) sur tous les établissements sanitaires et médico-sociaux.
  
- La prépondérance des solutions « inclusives » et la sortie d'une logique d'établissements pour entrer dans une logique de dispositifs.

L'association Éclat compte faire entendre sa voix afin de promouvoir ses approches éthiques et pédagogiques, et de faire valoir sa connaissance des réalités du handicap vécu et à vivre au quotidien.

Nous remercions chaleureusement nos partenaires associatifs, institutionnels, privés, passés, présents et à venir dans nos nombreux projets.